

Revalorisation de pension alimentaire

Conseils pratiques publié le 04/10/2009, vu 2481 fois, Auteur : Me Anne-France PETIT

Le site <u>www.service-public.fr</u> propose un outil permettant de calculer la <u>revalorisation de la pension alimentaire</u>.

Il faut, à cet égard, disposer de la décision afin de remplir des variables qui permettront de déterminer le montant de la pension revalorisée.

http://www.service-public.fr/calcul-pension/

Le calcul peut également être fait manuellement à partir des indications contenues dans la décision. Les indices peuvent être trouvés sur le site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&page=indic_pension.htm.